



## INDONÉSIE : L'ÉVEIL DU DERNIER GÉANT ASIATIQUE, UN ENJEU ET UNE OPPORTUNITÉ POUR LA FRANCE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Indonésie et Timor-Est en Indonésie à Jakarta et Bali

16 au 24 avril 2023

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Indonésie et Timor-Est du Sénat, conduite par son président, M. Marc-Philippe Daubresse, et composée de M. Jean-Yves Leconte et Mme Catherine Belrhiti, s'est rendue à Jakarta et sur l'île de Bali du 16 au 24 avril 2023.

Premier déplacement du groupe d'amitié depuis sept ans, celui-ci avait pour double ambition de relancer la coopération parlementaire entre la France et l'Indonésie et de travailler au renforcement des relations économiques bilatérales.

Pays central dans la région de l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie, de par son poids (4<sup>ème</sup> pays le plus peuplé du monde avec près de 280 millions d'habitants), sa taille (plus grand archipel du monde avec près de 16 000 îles et une superficie 4 fois plus étendue que la France) et son rôle diplomatique (membre du G20 et assurant la présidence de l'ASEAN<sup>1</sup> en 2023), s'impose aujourd'hui comme un géant asiatique en plein essor économique.

Le déplacement du groupe d'amitié a ainsi cherché à développer les liens avec l'Indonésie, pays encore largement méconnu en France, en rencontrant des acteurs politiques, économiques et culturels indonésiens et français à Jakarta, capitale politique et économique du pays, et sur l'île de Bali, principal lieu de résidence de la communauté française.

### I.- Des échanges bilatéraux constructifs avec le Parlement et le Gouvernement

#### A – Des échanges approfondies avec les représentants du Parlement témoignant d'une relance de la coopération interparlementaire

Le Parlement indonésien est composé d'une chambre basse, la Chambre des Représentants du Peuple (*Dewan Perwakilan Rakyat* ou DPR), et d'une chambre haute, le Conseil représentatif des Régions (*Dewan Perwakilan Daerah* ou DPD). Toutefois, ce bicamérisme est largement inégalitaire puisque les compétences du DPD se restreignent pour l'essentiel aux relations entre l'État central et les régions. L'Union interparlementaire (UIP) considère ainsi la structure du parlement indonésien comme monocaméral.



La délégation avec les représentants de la Chambre basse du parlement indonésien (DPR)

<sup>1</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Afin de témoigner de son attachement au bicaméralisme et à l'importance de la représentation des collectivités territoriales, la délégation parlementaire a néanmoins souhaité rencontrer des représentants des deux assemblées du Parlement indonésien.

Elle a ainsi échangé avec M. Fadli Zon, Président de la commission de la coopération interparlementaire du DPR, Mme Hetifah Sjaifudian, Présidente du groupe interparlementaire d'amitié Indonésie-France du DPR, M. Putu Supadma Rudana, député de Bali et M. Dave Laksono, député de Java Ouest. Pour ce qui est du DPD, la délégation a rencontré Mme Sylviana Murni, représentant de Jakarta, et Mme Lily Amelia Salurapa, représentante de Sulawesi Sud.

Les échanges ont porté principalement sur le fonctionnement respectif des différents parlements, ainsi que sur le bicamérisme et la décentralisation. La délégation a présenté l'intérêt de la mise en place d'un système bicaméral permettant à la fois d'améliorer la qualité de la loi, d'enrichir le dialogue politique et d'instaurer un contrepoids à la chambre basse du parlement.

La place des femmes au sein du Parlement a également été abordée. Celle-ci est en progression au sein du parlement indonésien, même si la parité est encore loin d'être atteinte (21% des élus du DPR sont des femmes). Toutefois, la nomination d'une présidente à la tête du DPR, Mme Puan Maharani, pour la première fois de son histoire a été saluée.



La délégation avec les représentants de la Chambre haute du Parlement indonésien (DPD)

Les prochaines élections présidentielles et législatives du 14 février 2024 en Indonésie ont enfin été évoquées. Le Président actuel de l'Indonésie, M. Joko Widodo, ne pouvant pas se représenter en raison de la limitation du

nombre de mandats, une importante recomposition politique est à l'œuvre dans le pays. Les coalitions issues des élections de 2019, au sein desquelles sont représentées les 9 partis disposant d'un groupe parlementaire, devraient être amenées se reconfigurer dans les prochains mois.

### **B – Un dialogue avec le Gouvernement centré sur l'approfondissement des échanges économiques bilatéraux**

Les échanges avec les membres du Gouvernement ont permis de conforter la dynamique en cours d'un renforcement de la coopération entre les deux pays dans les domaines économique et culturel.

Reçu par quatre ministres, les membres de la délégation ont abordé deux sujets au cœur des échanges bilatéraux entre la France et l'Indonésie : l'accord de partenariat économique global entre l'Union européenne et l'Indonésie (CEPA) et le projet en cours de construction de la nouvelle capitale.

Au cours d'un entretien avec M. Jerry Sambuaga, vice-ministre en charge du Commerce, la délégation parlementaire a exprimé son souhait de voir aboutir les négociations entre l'Union européenne et l'Indonésie concernant le CEPA.

Cet accord de libre-échange est en effet un dispositif essentiel au développement des échanges économiques entre les deux pays marqués par des obstacles liés à la lourdeur administrative, la complexité du cadre juridique et les difficultés qu'éprouve l'Indonésie à mettre fin au protectionnisme qui a longtemps caractérisé sa politique commerciale.

Si les négociations ont bien avancé, laissant espérer une signature prochaine de l'accord, plusieurs domaines sont encore en discussion. Le Gouvernement indonésien souhaiterait ainsi que ses efforts en faveur de la transition écologique et la lutte contre la déforestation soient mieux reconnus par l'Union européenne. Par ailleurs, les politiques liées de la promotion des productions locales et la question de l'ouverture des marchés publics indonésiens sont des sujets pour lesquels des points de désaccords demeurent.

L'avancement du projet de construction d'une nouvelle capitale, Nusantara, sur l'île de Bornéo a été présenté lors d'un entretien avec M. Basuki Hadimuljono, ministre des Travaux

publics et des Logements et d'un échange avec le ministre de la Planification nationale, M. Suharso Monoarfa.

Ce projet d'envergure vise à déplacer la capitale administrative de l'Indonésie afin de désengorger la capitale actuelle, Jakarta, de la recentrer géographiquement pour qu'elle soit accessible à moins de deux heures d'avion de l'ensemble des îles de l'archipel et surtout de construire une ville administrative moderne dans le cadre d'un projet de développement urbain.

Ce chantier constitue une opportunité pour des entreprises françaises de démontrer leur savoir-faire dans le domaine de l'urbanisme, en particulier celui des « villes intelligentes » (« *smart cities* »). Dans ce cadre, un déplacement d'entrepreneurs et industriels français sur le site de la nouvelle capitale est prévu dans les prochains mois.



Entretien avec M. Jerry Sambuaga, vice-ministre du Commerce indonésien

Enfin, un échange avec M. Sandiaga Uno, ministre du Tourisme et de l'Éducation créative, a permis de constater le renforcement de la coopération et les nombreux projets à l'étude dans le domaine des industries culturelles et créatives, en particulier la mode, le design, le cinéma ou les jeux vidéo.

## II.- Une coopération entre les deux pays à renforcer

### A – Une relation économique bilatérale qui n'a pas encore atteint son plein potentiel

L'Indonésie est un pays en plein développement économique. Sa croissance économique demeure stable à un niveau relativement élevée (en moyenne 5% par an

depuis le début des années 2000) et sa classe moyenne, fortement consommatrice de biens et services, est en forte croissance (environ 10% par an).

L'économie indonésienne est néanmoins encore très largement tournée vers l'Asie, en particulier dans le cadre de ses échanges bilatéraux. Plus des deux tiers de ses échanges proviennent de pays asiatiques contre environ 6% pour les pays de l'Union européenne.

Les relations commerciales bilatérales avec l'Indonésie sont ainsi relativement limitées mais présentent toutefois un potentiel important de développement, compte tenu de la croissance de la classe moyenne indonésienne et de la taille du marché indonésien.

La délégation parlementaire a rencontré de nombreux chefs d'entreprise français à Jakarta et sur l'île de Bali, ainsi que les représentants de la section Indonésie des conseillers du commerce extérieur et de la Chambre de commerce et d'industrie franco-indonésienne (IFCCI). Elle a également visité plusieurs sites d'entreprise (Decathlon à Jakarta, Danone et Balian Agung Water à Bali).



Visite de l'usine de production d'eau minérale Aqua, filiale de Danone

Ces échanges ont illustré le fort potentiel de renforcement des relations bilatérales dans de nombreux secteurs en expansion comme les nouvelles technologies, l'industrie, l'hôtellerie-restauration, les biens de consommations ou encore les industries culturelle et créatives. Plusieurs filiales d'entreprises françaises sont d'ailleurs déjà fortement implantées dans le pays telles que Michelin, Danone, l'Oréal ou Accor.

Néanmoins, malgré une politique de libéralisation de l'économie menée depuis l'arrivée à la présidence de M. Joko Widodo,



les chefs d'entreprises ont également mis en avant les nombreuses difficultés rencontrées dans leurs activités : complexités et lourdeurs administratives notamment concernant les procédures d'implantation d'entreprises, maintien de quotas limitant fortement l'importation de biens, volonté de restreindre le nombre d'employés et de travailleurs étrangers dans le pays avec une politique de délivrance de visa de travail très restrictive, ou encore manque de personnel qualifié lié à un système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle encore insuffisamment développé.

### **B – Une coopération éducative et culturelle qui vise à s'inscrire dans la durée**

Si l'Indonésie est encore relativement méconnue en France, la réciproque est également vraie. Cela se traduit notamment par le faible réseau d'échanges universitaires entre les deux pays et un enseignement du français peu développé dans le système scolaire et universitaire indonésien.

L'implantation historique du réseau des quatre antennes de l'Institut français d'Indonésie et des quatre Alliances françaises en Indonésie est donc essentielle, à la fois pour développer l'apprentissage du français et enrichir la coopération culturelle bilatérale.

Lors de son déplacement, la délégation a pu visiter les locaux de l'Institut français d'Indonésie à Jakarta et de l'Alliance française de Bali, ainsi que les lycées français de Jakarta et Bali. Les échanges ont permis

d'aborder les difficultés rencontrées par ces établissements tant sur l'attribution de visas pour leurs professeurs et personnels administratifs, que sur leur structure juridique.

Les sénateurs ont rappelé l'importance de ces établissements et le besoin d'assurer leur pérennité à la fois juridique et économique. Ils ont également exprimé leur volonté de voir se renforcer les échanges universitaires entre les deux pays.

Les programmes et les initiatives mises en œuvre en termes d'enseignement et de coopération ont également été présentés à la délégation, en particulier le lancement d'un incubateur de mode franco-Indonésie dénommé Pintu en présence des partenaires Indonésiens à l'origine du projet. La visite du musée Pasifika à Bali, créé par l'ancien président de la Chambre de commerce et d'industrie franco-indonésienne, a également permis d'illustrer la vigueur des relations culturelles entre les deux pays.

\*

Les différents échanges de cette mission dans les domaines politique, économique et culturel ont permis de constater une véritable envie d'approfondissement des relations entre la France et l'Indonésie. Encore relativement limitées, ces dernières gagneraient ainsi à s'enrichir avec un pays en pleine croissance et qui cherche à s'ouvrir sur le monde.

### Composition de la délégation sénatoriale



**M. Marc-Philippe DAUBRESSE**

Président du groupe d'amitié

Sénateur du Nord  
(Les Républicains)



**M. Jean-Yves LECONTE**

Vice-président du groupe d'amitié

Sénateur représentant les Français  
établis hors de France  
(Socialiste, Écologique et Républicain)



**Mme Catherine BELRHITI**

Membre du groupe d'amitié

Sénateur de Moselle  
(Les Républicains)

Composition du groupe d'amitié : [https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami\\_653.html](https://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_653.html)